

Plus que deux jours pour vous inscrire au Prix « Jeunesse pour l'égalité » !

30 janvier 2020



« Liberté, Inégalités ?, Fraternité » : c'est le thème de la septième édition du Prix « Jeunesse pour l'égalité ». Ce concours invite tous les 11–25 ans à donner leur point de vue sur les inégalités dans notre société en réalisant leurs vidéos ou affiches. Le thème de cette année est un clin d'œil à notre [notre webdocumentaire du même nom, mis en ligne à la rentrée](#), que vous pouvez découvrir et utiliser comme ressource pour la création de votre œuvre. Petit rappel de grande importance : nous n'attendons pas des œuvres « professionnelles » dignes du Festival de Cannes. Ce qui compte pour nous, c'est le contenu de votre création et l'originalité de vos idées. Vous avez jusqu'au 2 février 2020 pour nous étonner !

Le principe d'égalité est mentionné dans notre devise républicaine. Et nous connaissons cette dernière depuis notre enfance : elle est inscrite sur le fronton de toutes les écoles. Pourtant, les inégalités persistent dans notre société. Francis et Gabrielle travaillent dans la même entreprise, ils ont le même poste et le

même temps de travail mais ne touchent pas le même salaire. Audrey est en fauteuil roulant et ne peut pas voyager en train partout en France. Noah a du mal à suivre les cours parce que ses parents ne peuvent pas l'aider à faire ses devoirs. À 16 ans, Mamadou s'est déjà fait contrôler sept fois sans raison par la police. Julie n'est pas partie en vacances cette année, faute de moyens, etc. La liste des inégalités en France est toujours longue : femmes/hommes, Français/étrangers, jeunes/vieux, ouvriers/cadres supérieurs, handicap, couleur de peau, lieu de résidence... Mais notre société met aussi en place des aides pour lutter contre certaines d'entre elles.

Vous voulez questionner la réalité du principe d'égalité ? Témoigner ou dénoncer des injustices ? Proposer des solutions en imaginant un monde plus juste, plus égalitaire, plus équitable ? Alors participez à la 7^e édition du Prix « Jeunesse pour l'égalité » organisé par l'Observatoire des inégalités et exprimez-vous sur le thème « Liberté, Inégalités ?, Fraternité », du 16 septembre 2019 au 2 février 2020. Pour vous inscrire à notre concours, prenez connaissance de toutes les informations pratiques ci-dessous.

Qui peut participer ?

Toutes celles et ceux qui ont entre 11 et 25 ans et qui forment un groupe d'au moins deux personnes. Il y a trois catégories d'âge : les 11-15 ans, les 16-18 ans et les 19-25 ans.

Des adultes peuvent vous aider dans votre projet, mais attention, cette aide doit se limiter à l'apport de matériel, à un accompagnement technique pour le cadrage ou le montage (pour les vidéos) ou la mise en page (pour les affiches), à l'organisation du tournage dans le cas d'un film, à l'appui à la réflexion sur le contenu de votre œuvre. C'est bien votre point de vue et non celui de vos profs/parents/éducateurs qui nous intéresse !

Quels sont nos critères d'appréciation ?

Il ne s'agit pas de réaliser un clip vidéo, une affiche ou une photo publicitaire professionnelles. Il faut seulement que vos réalisations soient d'une qualité minimum pour être diffusables. Remporter un prix est à la portée de toutes et tous !

Nos critères portent d'abord sur le fond : vos idées en lien avec le thème « Liberté, Inégalités ?, Fraternité », leur originalité et leur traitement. La forme importe moins que l'expression de vos propres idées et de votre réflexion. Ne cherchez pas spécialement à coller à l'actualité, aux thèmes de l'Observatoire des inégalités, aux débats du monde des adultes ou aux inégalités ou discriminations les plus graves : dites-nous avec vos mots comment vous voyez la société et son rapport au principe d'égalité, et comment vous la verriez si elle était plus égalitaire.

Il y a quoi à gagner ?

Pour chaque catégorie d'âge (les 11–15 ans, les 16–18 ans, les 19–25 ans), deux prix *ex aequo* seront décernés dans la catégorie vidéo, ainsi que dans la catégorie affiche, chacun d'une valeur d'environ 300 euros. Un prix « Coup de cœur du Jury » sera décerné, toutes catégories confondues.

Un trophée « Jeunesse pour l'égalité » sera attribué à chaque équipe gagnante.

Les finalistes sélectionnés par l'équipe de l'Observatoire des inégalités seront invités à la cérémonie de remise des prix le 1er avril 2020 à Paris. Les œuvres lauréates seront annoncées ce jour-là en présence de l'ensemble des finalistes.

Toutes les créations finalistes seront mises en ligne sur notre site, visité par plus de trois millions de personnes par an, ainsi que dans [notre affichothèque](#) et [notre vidéothèque](#).

Nos dix trucs pour réussir et éviter la disqualification

1. **Lisez attentivement le règlement du concours** (à télécharger ci-dessous) : quelques pages (8) à bien respecter, sinon vous risquez d'être éliminé d'office.
2. Faites très attention à la durée de votre film : **votre vidéo ne doit pas dépasser 1'30 + 0'15 de générique.**
3. Faites figurer les noms des réalisateurs, caméramans, monteurs, scénaristes et acteurs au **générique des vidéos**. Ainsi que la musique libre de droits utilisée (si vous avez intégré une musique).
4. Utilisez le **format numérique** pour les affiches et photos. Il est obligatoire, nous ne recevons pas les formats papier. Attention : envoyez-nous des **fichiers haute définition**, sinon nous ne pourrions pas les mettre en ligne ou les imprimer pour les intégrer aux expositions que nous proposons. Les formats acceptés pour les affiches sont .jpg et/ou .png.
5. Vérifiez impérativement que les composants (notamment la musique mais aussi les images, photos de personnages célèbres) sont **libres de droits**, sinon nous ne pourrions pas retenir votre candidature.
6. **Filmez en mode « paysage »** et non « portrait ». Votre film n'est pas destiné à être vu uniquement sur un smartphone.
7. Vérifiez que le **son est audible par tous**. Et, dans la mesure du possible, **insérez des sous-titres dans votre vidéo pour un meilleur accès de tous et toutes**. Merci de vérifier aussi l'orthographe sur vos affiches et dans les sous-titres.
8. **Inscrivez-vous uniquement en ligne**, pas par e-mail (voir les explications ci-dessous).
9. **Respectez les dates d'inscription** au concours, n'attendez pas la dernière minute. Vous pouvez vous inscrire du 16 septembre 2019 au 2 février 2020.
10. Et surtout... Laissez-vous aller dans l'expression de vos idées. C'est ce que nous valorisons en premier. Ne cherchez pas à entrer dans un cadre, à coller à ce que fait l'Observatoire des inégalités : **exprimez-vous en toute liberté !**

[L'affiche du concours à télécharger et à diffuser \(205 ko\)](#) :

Comment s'inscrire ?

Votre vidéo ou votre affiche est prête ? Vous avez un titre original ? Vous avez sous la main les coordonnées (nom, prénom, mail et téléphone) des membres de votre équipe ? Vous avez toutes et tous lu et signé le règlement ? Et vous avez vérifié les dix conditions à remplir pour éviter l'élimination d'office ? Bravo, vous êtes prêtes et prêts à vous inscrire. Pour cela, vérifiez que le 2 février 2020 n'est pas passé, puis téléchargez votre œuvre et le règlement (signé et scanné) via Wetransfer.com (uniquement par le biais de fichiers).

1. **Règlement** : imprimez le règlement ci-dessous, lisez, signez et scannez-le ou faites-le signer par votre représentant légal si vous êtes mineurs et enfin scannez-le. Si toute votre classe participe au concours, il est possible de le faire signer par le chef d'établissement.

? TÉLÉCHARGER LE RÈGLEMENT DU CONCOURS - 324 KO

2. **Téléchargement de l'œuvre et du règlement** sur Wetransfer.com : suivez la procédure détaillée ci-dessous. Prenez bien garde à télécharger à la fois votre œuvre **ET** le règlement scanné.

? TÉLÉCHARGER LA PROCÉDURE WETRANSFER - 190 KO

3. **Inscription** : les inscriptions sont enregistrées en ligne uniquement par le site Observatoire des inégalités. Aucune inscription ne sera acceptée par mail.

? ACCÉDER AU FORMULAIRE ET S'INSCRIRE



Un rendez-vous national

Le Prix « Jeunesse pour l'égalité » est devenu un rendez-vous national. Il est, cette année encore et pour la sixième fois consécutive, soutenu par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et la Mairie de Paris, ainsi que par la région Centre-Val de Loire, déjà partenaire des éditions 2017 et 2019. Le lancement de ce concours à l'automne, la réception des candidatures en janvier, la sélection des œuvres finalistes et lauréates rythment l'année de l'Observatoire des inégalités. La remise des prix en avril sera encore une fois un moment fort, nous l'attendons avec impatience !

Pour toute question ou renseignement :

Tristan Bouvier et Constance Monnier
07 68 38 64 22 / 06 38 67 01 09
concoursvideo@inegalites.fr

Affiche / © Les poulets bicyclettes. Réalisée par Emmanuel Perrin-Houdon de l'agence Les Poulets bicyclettes.

Ils soutiennent le concours :

- Emplacement :
- Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Plus-que-deux-jours-pour-vous-inscrire-au-Prix-Jeunesse-pour-l-egalite>

